

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	43

Date de la convocation
17 septembre 2026

Numéro de la délibération
26-29

Objet de la Délibération
**Plan de financement ajusté
pour l'animation du PAT
(du 1^{er} janvier 2026 au 31
décembre 2028 – 36 mois)**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-sept septembre deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROY.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Stéphanie ALVES (Rouvray-Ste-Croix), Muriel BATAILLE (Tournois), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), René DAUDIN (Artenay), Philippe DEFRANCE (Chevilly), Florine DELBARRE (Huêtre), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Martine LEFAUCHEUX (Gidy), Fabienne LEGRAND (Sougy), Frédéric LOPEZ (La Chapelle-Onzerain), Dominique LORCET (Chevilly), Lorraine MARTEAU (Trinay), Véronique DEFAY (suppléante de Alban PAILLET – Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Odile PINET (Patay), Nathalie REDIN (Bucy-le-Roi), Charles PIERRE-LOUIS (suppléant de Denis REIG – Bucy-St-Liphard), Christophe PERRON (suppléant de Virginie SICARD – Gémigny), Christophe LEFEBVRE (suppléant de Sandrine SIMON – Boulay-les-Barres), Sylvie VALENTIN (Villamblain), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Anne BOUGRAIN (Coulmiers), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung/Loire), Edith CHARDON (Tavers), Yohan CHESNEAU (Binas), Claudie COUTURE (Villermain), Jonathan DEROSIER (Meung/Loire), Christophe DEWAELE (St-Ay), Léane FARINA JAVOY (Mézières-lez-Cléry), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Luc FOURNIER (St-Ay), Christine FRAMBOISIER (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Vincent MENU (Cléry-St-André), Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce), Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés), Daniel THOUVENIN (Villorceau), François-Marie VAUXION (Cléry-St-André), Franck VUE (Epieds-en-Beauce), YVON Steven.

➤ **A donné pouvoir :**

- Michèle MAZY-VILAIN (Le Bardon) à Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés)
- Grégory GONET (Messas) à Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce)

➤ **Assistaient également :**

Les délégués suppléants de la CCBL : Patrice SMEKENS (Rouvray-Ste-Croix), Gildas LEVESQUE (Tournois), Nathalie BIANCHI (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Stéphanie JAMET (Sougy), Jean-Marc RICHET (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Anne BABIN (Chaingy), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Matthieu LE ROYET (Rozières-en-Beauce).

➤ **Ainsi que :** Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce), Francis LHEURE (Président de FIBOIS Centre-Val de Loire), Amandine DIDELOT, Guillaume GUION et Olivier SILBERBERG (FIBOIS Centre-Val de Loire)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 39 de la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, prévoyant le programme national pour l'alimentation 2019-2023 (PNA),

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	43

Date de la convocation
17 septembre 2026

Numéro de la délibération
26-29

Objet de la Délibération
Plan de financement ajusté
pour l'animation du PAT
(du 1^{er} janvier 2026 au 31
décembre 2028 – 36 mois)

Vu le projet de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025-2030 du 4 avril 2025, en cours d'adoption,

Vu l'appel à projet 2025-2026 « Vers une SNANC » du programme national pour l'alimentation, ouvert le 5 novembre 2025,

Vu la délibération n° 25-27 en date du 9 décembre 2025 portant demande de labellisation de PAT de niveau 1 et réponse de l'appel à projet de la SNANC,

Vu l'avis favorable de l'Etat sur cette demande de labellisation de PAT de niveau 1 en date du 29 janvier 2026,

Vu le document de mise en œuvre (DOMO) du programme FEDER 2021-2027 du Centre-Val de Loire et notamment la mesure 43 « Encourager les démarches territoriales intégrées de transition s'appuyant sur la participation citoyenne »,

En complément de la demande de financement réalisée auprès de l'Etat via la SNANC et suite à l'obtention du label « PAT en émergence », le Président rappelle que le PETR a déposé une demande de subvention au titre du programme européen FEDER, ceci dans l'idée d'obtenir des financements pour l'animation du « PAT en émergence » sur 3 ans (2026-2027-2028).

Compte tenu de la signature de la convention avec l'Etat en août 2026 au titre de la SNANC, il est proposé d'ajuster la demande de financement au titre du FEDER (sur 3 ans – 2026-2027 et 2028) et de stabiliser le plan de financement pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 de la façon suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Animation interne	133 235,52 €	Fonds Vert - PCAET SNANC	10 673,90 €	6,6%
Coût indirect (15%)	19 985,33 €	(Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat)	66 972,13 €	41,7%
Communication (dépliant, évènement, etc.)	6 000,00 €	FEDER	50 932,79 €	31,7%
Frais de bouche	1 500,00 €	Pays Loire Beauce	32 142,03 €	20%
TOTAL	160 720,85 €	TOTAL	160 720,85 €	100%

Entendu l'exposé du Président,
Les membres du Comité syndical après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le plan de financement présenté.
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au registre des délibérations,

Stéphane ROY
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 045-200075869-20260928-26_29-DE

